

CHRONIQUES de PORT-ROYAL

*Bulletin de la Société des Amis de Port-Royal
publié avec le concours de la Direction du Théâtre,
des Maisons de la Culture et des Lettres.*

PARIS
BIBLIOTHEQUE MAZARINE
23, quai de Conti
1976

N° 25

MEMBRES D'HONNEUR

MM. Edouard BONNEFOUS, Membre de l'Institut ; Louis de BROGLIE, de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences ; Jacques GANDOUIN ; Edmond GISCARD D'ESTAING, Membre de l'Institut ; Henri GOUHIER, Membre de l'Institut ; Julien GREEN, de l'Académie française ; Jean GUITTON, de l'Académie française ; Léo HAMON ; Roger HEIM, Membre de l'Institut ; Madame Ch. MAURICHEAU-BEAUPRÉ ; J.-P. PALEWSKI ; Monsieur le Préfet des Yvelines ; Monsieur le Sous-Préfet de Rambouillet ; Monsieur le Directeur Général de l'Assistance Publique ; Monsieur le Recteur de l'Université de Paris.

RESUME DES STATUTS

La Société des Amis de Port-Royal, fondée en 1913, a pour objet d'intéresser le public à l'histoire générale de Port-Royal et des personnages qui y ont été mêlés, de contribuer à l'entretien des ruines de l'abbaye et à la conservation de tous objets ou souvenirs s'y rattachant par le moyen de réunions, visites et publications et en liaison avec les administrations et collectivités publiques.

Elle se compose de membres fondateurs, bienfaiteurs et adhérents, ainsi que de membres d'honneur.

L'apport des membres fondateurs ne saurait être inférieur à 500 F. La cotisation des membres bienfaiteurs est de 100 F, celle des membres adhérents de 30 F.

L'heureuse abondance des articles confiés par leurs auteurs aux *Chroniques de Port-Royal* d'une part, et, d'autre part, la pénurie — malheureuse — de nos moyens financiers ne nous ont pas permis de sortir, pour l'année 1976, un numéro qui aurait excédé tout à la fois et le volume habituel de notre publication et les disponibilités de notre trésorerie. Nous avons dû prendre le parti de consacrer le précédent numéro de nos *Chroniques de Port-Royal* (24) à un peu plus de la moitié des textes que nous avons reçus ; le lecteur en trouvera le complément dans le présent numéro. Nous lui demandons et demandons plus encore aux auteurs de bien vouloir nous excuser : pour avoir été attendus, les articles de ceux-ci n'en seront que plus appréciés par celui-là.

B.D.